

# COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COLLECTIVE : SÉCURISER LA RÉDACTION DU CONTRAT D'ASSURANCE



Juridique - Fiscal - Social

Bulletin de participation sur [www.caritat.fr](http://www.caritat.fr)

## Durée de la formation ?

1 jour.

## À qui s'adresse cette formation ?

Aux commerciaux, technico-commerciaux, gestionnaires, chargés d'études, souscripteurs, responsables de produit ou de marché en Complémentaire santé, au sein d'organismes assureurs ou intermédiaires d'assurance.

## Pour obtenir quoi ?

Comprendre l'environnement juridique qui explique les clauses essentielles des contrats d'assurance collective. En sécuriser la rédaction ou l'interprétation.

## Comment ?

Par une revue complète des textes et principes juridiques et à travers des exemples de contrats.

## Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base en assurance de la complémentaire santé dont les textes fondamentaux tels que la loi Evin et le Livre IX.

## Qui anime cette formation ?

**Isabelle HADOUX-VALLIER**,  
Diplômée d'un DESS en droit des assurances, experte en Protection sociale et assurance depuis 20 ans, tout d'abord chez un assureur, et depuis 13 ans en tant qu'Avocat, elle exerce chez August Debozy depuis 2015



## La formation en pratique...

### Quand et où ?

**12 décembre 2018**

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30  
Caritat, Paris 8°

### Combien ça coûte ?

810 € HT + TVA 20%, soit 972 € TTC.  
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

### Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :  
Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00  
Précisez que vous venez de la part de Caritat.  
<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

## Qu'allez-vous apprendre ?



À travers l'analyse de clauses-types de contrats collectifs, nous examinerons les différentes étapes de la vie des contrats en complémentaire santé (naissance / exécution/ fin), ainsi que les obligations et droits que génère chacune de ces étapes.

- Rappels sur l'architecture et les documents contractuels en assurance collective
- Rappels sur l'environnement juridique de la complémentaire santé d'entreprise (les textes essentiels)

### Clauses générales

- L'objet du contrat
- Les parties au contrat : l'organisme assureur – le souscripteur/employeur
- Focus sur la catégorie objective des assurés/ salariés
- L'adhésion ou l'affiliation (et les dispenses d'affiliation)
- Les ayants droits
- La situation des salariés en suspension de contrat de travail
- La non-sélection des risques
- Les exclusions de risques
- Les obligations d'information
- Les sorties de groupe – la portabilité au-delà de la fin du contrat de travail
- La prescription
- La résiliation du contrat – le maintien des garanties au-delà

### Clauses relatives aux garanties

- Les garanties des contrats responsables
- Le maintien viager des garanties au-delà de la fin du contrat de travail (article 4 loi Evin)

### Clauses relatives au financement

- Les cotisations : montant, évolution, non-paiement et conséquences
- Les comptes de résultat

01 44 51 04 00  
[info@caritat.fr](mailto:info@caritat.fr)

## Qu'en disent les stagiaires ?

« La formation est d'une très grande qualité tant du point de vue de son contenu, que de la pédagogie de la formatrice, laquelle s'est rendue extrêmement disponible. »

*MT, Rédacteur Contrats – MFPREVOYANCE*

« Le programme est très bien adapté, la formatrice est pédagogue. C'est une formation enrichissante. »

*ZB, Chargée d'études Juridique – GROUPAMA GAN VIE*

« Formation très poussée avec énormément d'explications. Très intéressante techniquement et juridiquement. »

*AT, Assistante Technique Assurance – MACIF*

Cette formation est proposée en partenariat avec

  
AUGUST DEBOZUY